DOSSIER DE DIFFUSION

UN SPECTACLE QUE LA LOI CONSIDÉRERA COMME MIEN

OLGA DUKHOVNA



INTENTION

Où finit l'hommage ? Où commence le plagiat ? Le réemploi et le recyclage des gestes ont toujours été au centre de ma réflexion chorégraphique. J'aborde alors ces questions avec un angle juridique. Vous assisterez à une conférence performée inspirée d'exemples issus de l'histoire récente de la danse. Danser plutôt qu'utiliser un Powerpoint.

J'interroge une chercheuse en droit de propriété intellectuelle : puis-je reproduire une chorégraphie célèbre en la ralentissant ? En l'accélérant ? Quelle est la vitesse limite pour que ce soit autorisé ? En musique, il est possible de citer de courtes séquences de quelques secondes, la règle est-elle la même en danse ? Si oui, puis-je intervertir l'ordre de ces séquences ? Cette performance a pour but de défricher ces questions parfois troubles - et sans doute plus encore dans le domaine de la danse.

Cette conférence est aussi la tentative de produire un spectacle en direct, sous les yeux du public, en s'inscrivant dans les limites définies par la loi, de sorte que cette réflexion accouche d'une forme. Quelle chorégraphie peut naître de ces contraintes légales ? Quel espace ces contraintes laissent-elles pour développer une improvisation en temps réel, en intégrant les possibles et les interdits, ce que l'on peut faire et ce que l'on ne doit pas faire ? Comment créer - à partir d'une base qui ne m'appartient pas - un spectacle que la loi considérera comme mien ?



FORME ET MENTIONS

Temporalité : *Première le 9 juillet 2025 au Festival d'Avignon*
Forme : *conférence dansée - 30 minutes - à partir de 8 ans*
Distribution : *Pièce pour 1 danseuse et 1 juriste*
En tournée : *4 personnes (1 chorégraphe, 1 juriste, 1 régisseur, 1 production)*
Diffusion : *Espaces scéniques, espaces non-dédiés, universités, médiathèques...*

Production C.A.M.P
« Un spectacle que la loi considérera comme mien » a été créé dans le cadre de Vive le sujet ! Tentatives lors de la 79e édition du Festival d'Avignon.
Coproduction : SACD - Festival d'Avignon
Remerciements au CCNRB – Collectif FAIR-E pour les prêts de studio.

ÉQUIPE

Olga Dukhovna : conception et interprétation
Pauline Léger : conseils juridiques et interprétation
Simon Hatab : dramaturgie
Mackenzy Bergile : composition sonore
Denis Malard : régie générale
Amélie-Anne Chapelain : direction de production
Enora Floc'h : production

POSSIBILITÉ DE TRANSMISSION

À l'issue de la représentation, un format de transmission via un workshop / atelier donné au public par Olga peut être imaginé pour transmettre les danses citées et travaillées pendant la conférence.

> 30 minutes de transmission
> Tout public

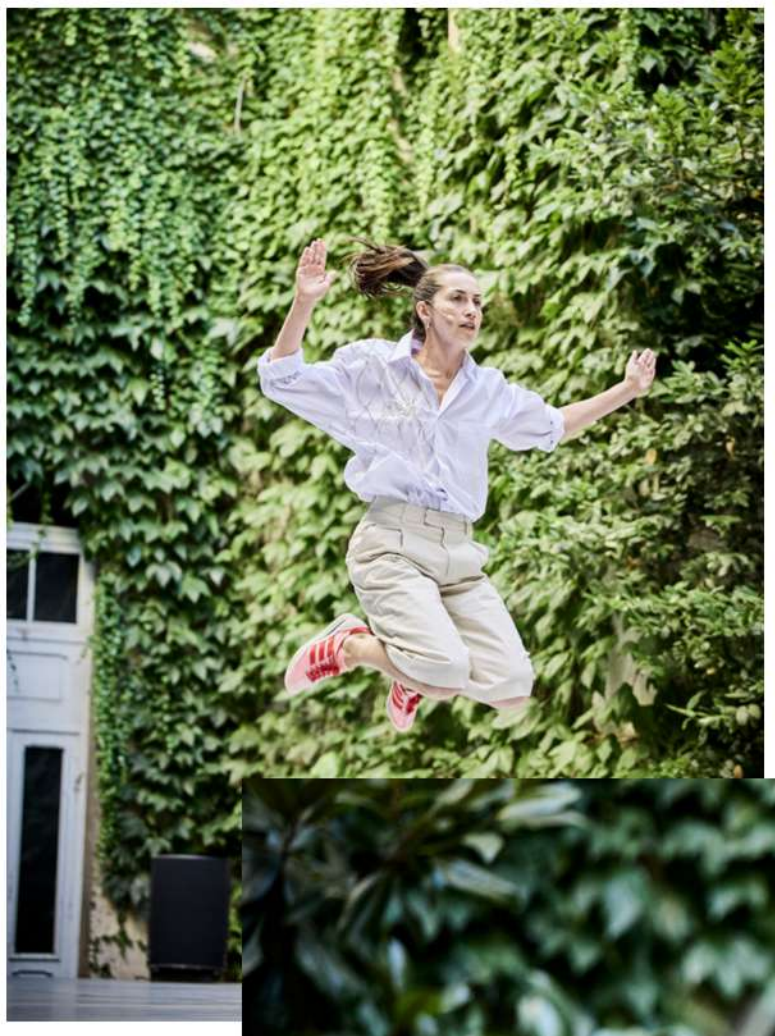


Agenda de tournée mis à jour disponible sur
olgadukhovna.com

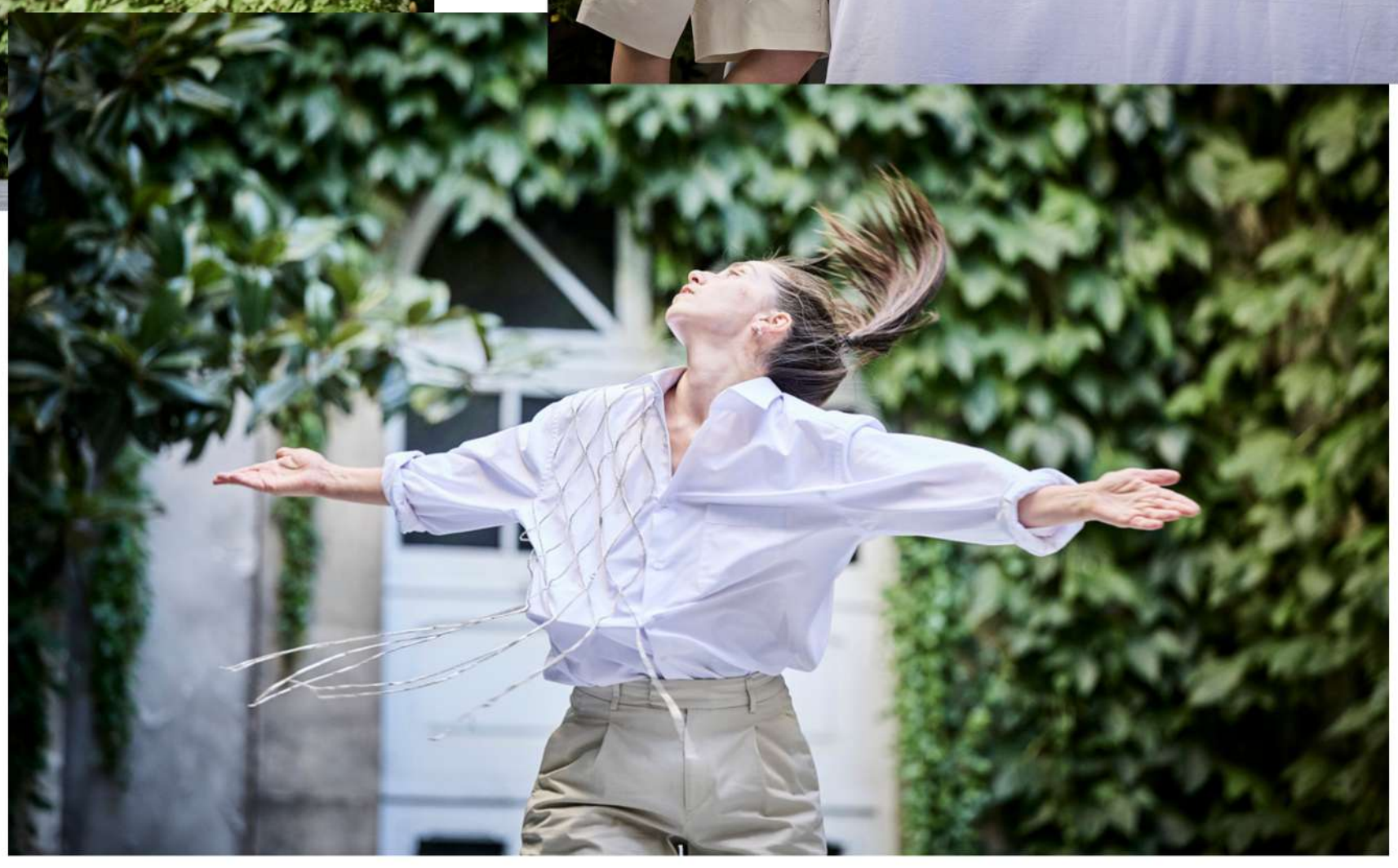
CAPTATION

CAPTATION ENTIÈRE DISPONIBLE ICI

Captation réalisée le 12 juillet 2025
au Jardin de la Vierge du Lycée Saint-Joseph
dans le cadre de "Vive le sujet ! Tentatives" en partenariat avec la SACD
au 79e édition duFestival d'Avignon







(extrait)

REVUE DE PRESSE

11/05/2025 - Libération

Critique

Festival d'Avignon 2025 : Wael Kadour et Olga Dukhovna, regards mix

Article réservé aux abonnés

Brefs, inédits et radicalement différents, les spectacles du dramaturge syrien et de la chorégraphe ukrainienne sont deux variations sur l'acte d'écrire et ce qu'on doit aux œuvres qui nous ont précédés.

Nos critiques du festival d'Avignon DOSSIER



A gauche, la chorégraphe ukrainienne Olga Dukhovna dans «Un Spectacle que la loi considérera comme mien», à droite Wael Kadour dans «Chapitre quatre».

11/07/2025 - LE MONDE

Le Monde

Consulter le journal — Se connecter

Actualités · Économie · Vidéos · Débats · Culture · Le Goût du Monde · Services

CULTURE • FESTIVAL D'AVIGNON

Au Festival d'Avignon, « Vive le sujet ! Tentatives » ou l'art de mixer les formes et les thèmes

Coproduite par la SACD et par le Festival d'Avignon, dans le jardin de la Vierge du lycée Saint-Joseph, la série de propositions pluridisciplinaires convoque aussi bien le droit d'auteur que l'autofiction.



« Un spectacle que la loi considérera comme mien », de et avec la chorégraphe et danseuse Olga Dukhovna, au Festival d'Avignon, en juillet 2025. CHRISTOPHE RAYNAUD DE LAGE/FESTIVAL D'AVIGNON

17/07/2025 - OUEST FRANCE

Réservé aux abonnés

Dans le In et le Off du festival d'Avignon, le parcours sans faute de la chorégraphe Olga Dukhovna

D'origine ukrainienne, arrivée à Rennes en 2010, la chorégraphe qui a commencé la danse pour obéir à sa mère, est à 41 ans, une artiste confirmée. Dans ses pièces, elle revisite les mouvements d'un folklore ukrainien perdu, effacé par le régime soviétique.

Ouest-France
Agnès LE MORVAN.
Publié le 17/07/2025 à 15h33

Lire le journal

Offrir l'article

LIRE PLUS TARD

PARTAGER



La chorégraphe rennaise Olga Dukhovna au festival d'Avignon 2025. | CHRISTOPHE RAYNAUD DE LAGE/ FESTIVAL D'AVIGNON

13/07/2025 - CULT NEWS

cult. news

ryem Aboulouafa a été placée sous OQTF → 31.08.2025 : Sylvain Amic, le directeur du musée d'Orsay est décédé brutal

Festival d'Avignon 2025 · Scènes

09.07.2025 → 12.07.2025

Olga Dukhovna et Wael Kadour racontent leurs gestes à « Vive le sujet ! Tentatives Série 1 »

par Amélie Blaustein-Niddam
13.07.2025



DOSSIER DE DIFFUSION

© Photos - Raynaud de Lage & Geoffrey Montagu

Contact :

Directrice de production et diffusion :
Amélie-Anne Chapelain
amelieanne@camp.bzh
07 81 84 34 06

Chargée de production et diffusion :
Enora Floc'h
enora@camp.bzh
06 67 78 28 39

olgadukhovna.com
camp.bzh